

B.3. Les Services de santé et de soins

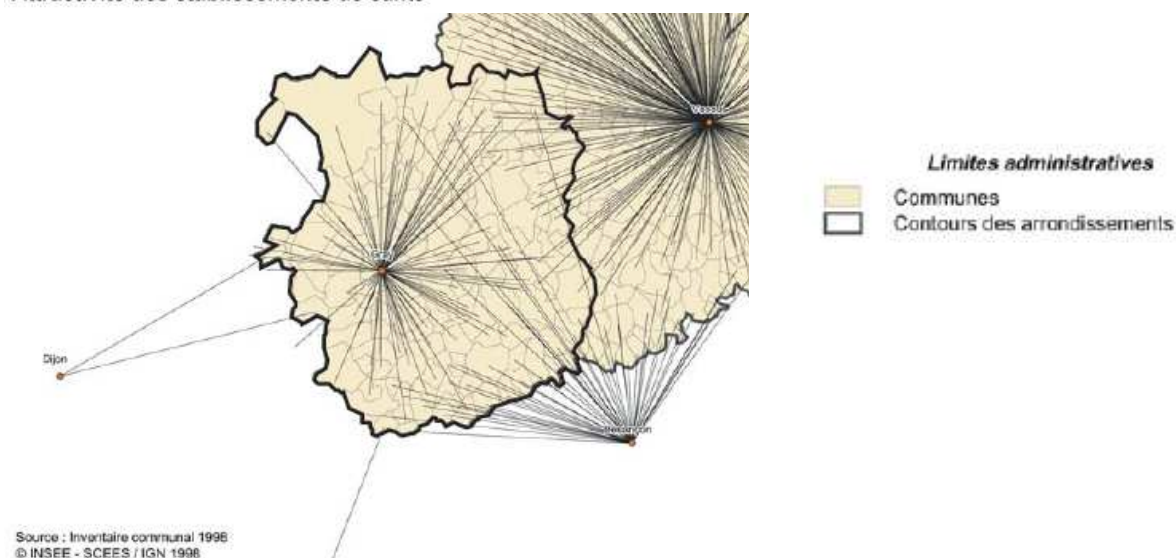
➤ Les services médicaux et de santé

L'hôpital de Gray

La Charte de Développement Durable du Pays Graylois (fév. 2003) indique que le centre hospitalier de Gray rayonne sur les $\frac{3}{4}$ du territoire, seuls les centres hospitaliers de Vesoul et de Besançon attirent une partie de la population de l'Est et du Sud du Pays.

Aujourd'hui, le centre hospitalier de Gray bénéficie des services suivants : radiologie, unité de surveillance continue, soins palliatifs, centre périnatal de proximité, service gastro-entérologie, neurologie, gériatrie, cardiologie, soins de suite et réadaptation, centre de médecine nutritionnelle. Rappelons que le service maternité a fermé en 2002.

Attractivité des établissements de santé



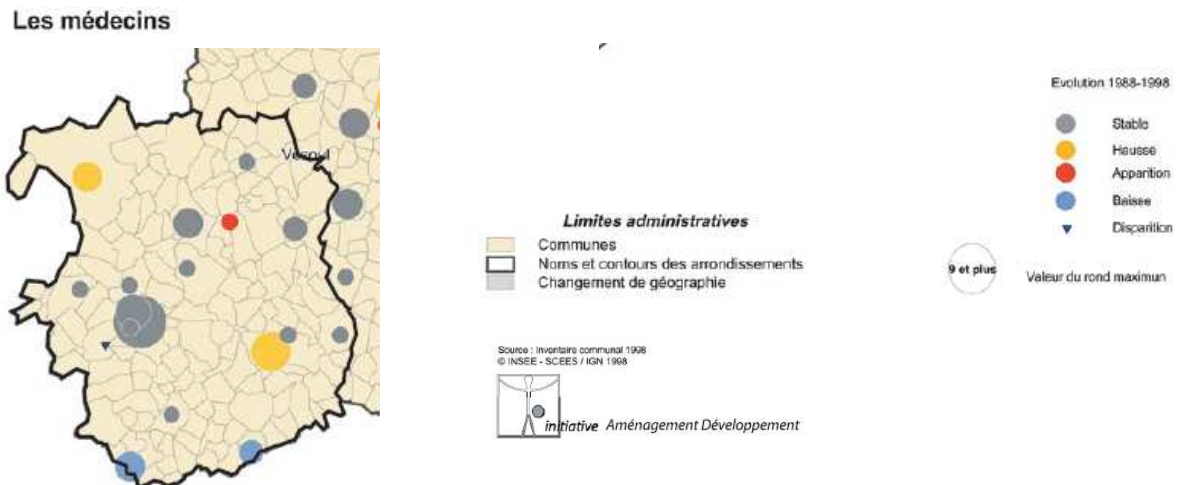
Fnors - Inégalités cantonales de santé

17 novembre 2004

Cantons	Omnipraticiens libéraux pour 100 000 hbts	Omnipraticiens secteur 2 ou avec droit à dépassement en %	Infirmiers libéraux pour 100 000 hbts	Masseurs-kiné libéraux pour 100 000 hbts	Chirurgiens dentistes libéraux pour 100 000 hbts	Temps accès maternités en minutes	Temps accès services d'urgences en minutes	Temps d'accès pharmacie en minutes	Temps d'accès généralistes en minutes
Autrey-lès-Gray	20,35	0	40,69	20,35	0,00	49,81	13,40	8,71	8,71
Champlitte	73,18	0	36,59	0,00	73,18	43,82	27,87	7,80	7,80
Dampierre S/Salon	82,47	0	20,62	82,47	20,62	47,16	26,40	7,53	7,17
Fresne-St-Mamès	170,98	0	24,43	24,43	24,43	40,53	28,02	6,48	4,85
Gray	133,03	5,26	70,02	91,02	49,01	46,09	5,61	5,10	4,90
Gy	181,61	25,00	68,10	22,70	22,70	34,12	24,08	7,81	6,14
Marnay	57,49	0	57,49	38,33	38,33	27,24	23,99	6,36	6,36
Pesmes	104,06	0	104,06	104,06	26,01	31,71	20,32	6,32	6,32
Scey-sur-Saône	96,81	0	112,94	16,13	16,13	22,82	23,13	7,92	7,92
Moyenne des cantons du Pays	102,22	3,36	59,44	44,39	30,05	38,15	21,42	7,11	6,69
Moyenne Haute-Saône	96,67	1,95	55,76	30,52	30,50	27,82	21,27	6,67	6,26

Les médecins généralistes

Selon les données de la FNORS, les cantons du Pays (102 médecins pour 100 000 hab) ont une densité moyenne plus élevée en médecins généralistes que le département (96 médecins pour 100000 hab). Notons la faible densité de médecins sur le canton d'Autrey-lès-Gray (20,35), puis dans une moindre mesure, celles des cantons de Marnay (57,49), Champlitte (73,18) et Dampierre S/Salon (82,47).

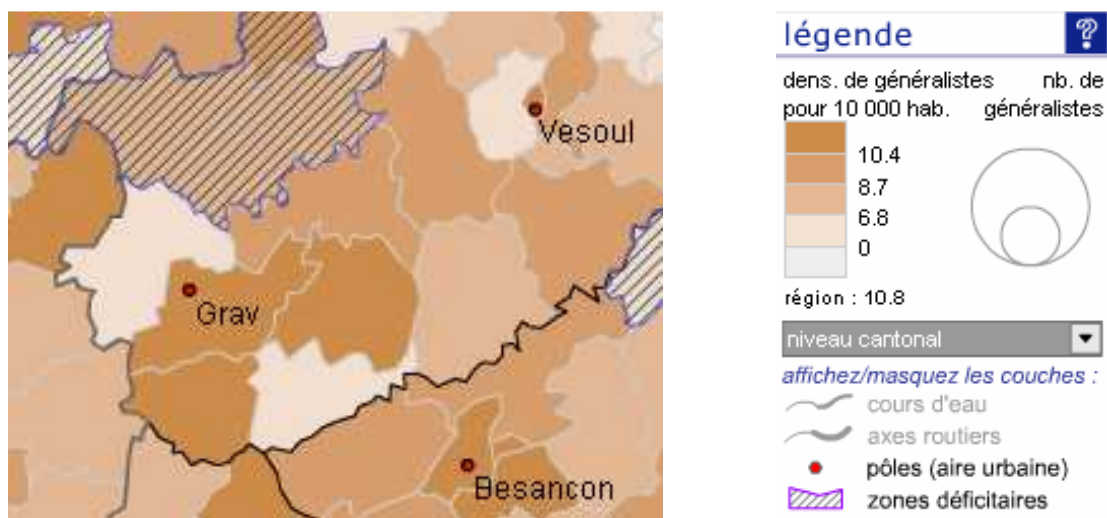


Aujourd'hui, 7 médecins se partagent la moitié nord du territoire, de Champlitte à Fresne St Mamès. A Dampierre S/Salon, le nombre de médecins est passé de 3 à 2 (un temps plein et demi au total). Les cantons de Champlitte et de Dampierre S/Salon sont classés en zone déficitaire depuis le 8 août 2005. Au total, la CC des Quatre Rivières est passée de 7 médecins en 2003 à 5,5 (*Contrat APPUI+, diagnostic partagé, 2007, CC4R*).

Le Sud du territoire a vu son nombre de médecins baisser : 6 médecins se répartissent les communes des CC Val de Pesmes et Vallée de l'Ognon. Le canton de Marnay est maintenant considéré comme zone fragile.

Le nombre de médecins est satisfaisant sur Gy, Gray et Arc-lès-Gray, c'est-à-dire dans la partie centrale du Pays Graylois.

Carte des densités de médecins généralistes par canton



Source : site URCAM

Les autres professions médicales

Selon la FNORS, la densité d'infirmiers libéraux est légèrement plus élevée sur les cantons du Pays, que sur le département (59 contre 55 pour 100 000 hab). Les secteurs de Pesmes et Scey S/Saône ont une densité très élevée (respectivement 104 et 112 pour 100 000 hab) contrairement à celle des cantons de Dampierre S/Salon (20) et Champlitte (36).

Géographiquement, le nombre d'infirmiers est important à Gray ainsi qu'à Dampierre S/Salon.

Les dentistes ainsi que les kinésithérapeutes restent concentrés majoritairement sur Gray.

Il n'y a aucun kinésithérapeute sur le secteur de Champlitte et aucun dentiste sur une zone allant de Fresne-St-Mamès à Argillières.

La densité de dentistes est faible sur les cantons de Scey S/Saône, Dampierre S/Salon, Gy, Fresne-St-Mamès et Pesmes. Notons l'absence de dentiste sur le canton d'Autrey-lès-Gray.

La densité moyenne en kinésithérapeutes est supérieure à la moyenne départementale (44 contre 30 pour 100000 hab). Malgré cela, les cantons de Scey Sur Saône, Autrey lès Gray, Gy et Fresne St Mamès restent en deçà de la moyenne départementale.

Seul un gynécologue est présent sur le territoire et organise des consultations à l'hôpital.

Les spécialistes implantés sur le Pays Graylois :

- 15 podologues (5 Gray, 3 Dampierre S/Salon, 3 Pesmes, 2 Champlitte, 1 Seveux, 1 Gy, 1 Beaumotte les Pin)
- 2 pédiatres (Arc-lès-Gray et Gray)
- 2 psychiatres (Pesmes et Gray)
- 2 radiologues (Gray)
- 1 ophtalmologiste (Gray)
- 1 cardiologue (Gray)
- 1 angiologue (Gray)
- 1 dermatologue (Gray)
- 1 ostéopathe (Gray)

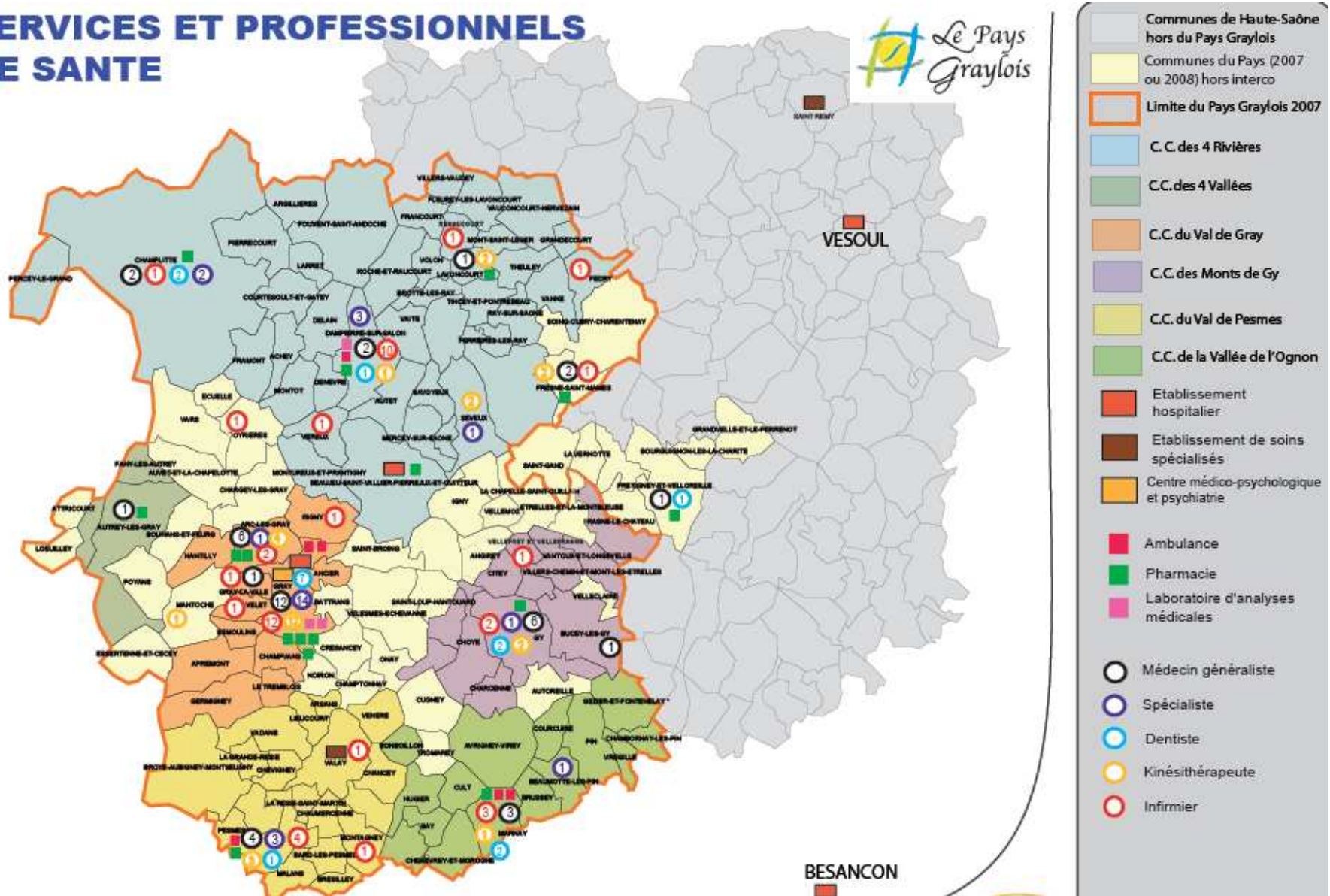
Il existe trois laboratoires d'analyses médicales : 2 sur Gray et un à Dampierre S/Salon.

Les pharmacies sont équitablement réparties sur le territoire.

Les ambulances couvrent le Nord, le centre et le Sud du Pays Graylois.

Les temps d'accès aux maternités sont supérieurs à 40 minutes pour les cantons situés au Nord et au centre du Pays, alors que le temps d'accès moyen départemental est de 27 minutes. Le canton d'Autrey-lès-Gray est le plus éloigné avec presque 50 minutes de trajet.

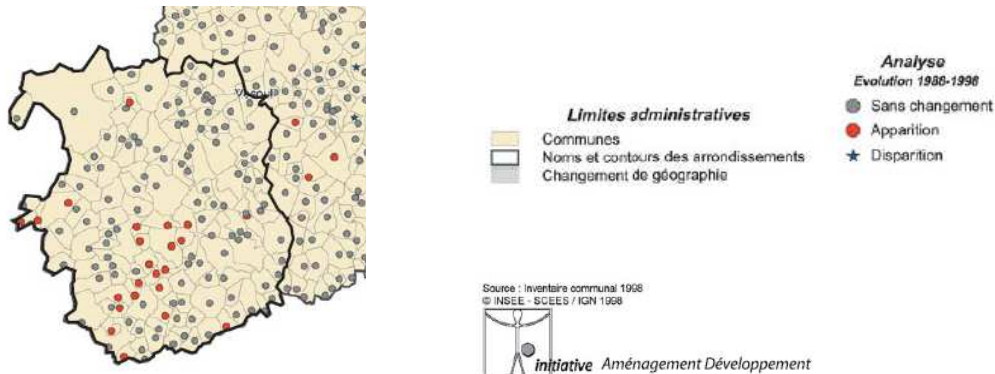
SERVICES ET PROFESSIONNELS DE SANTE



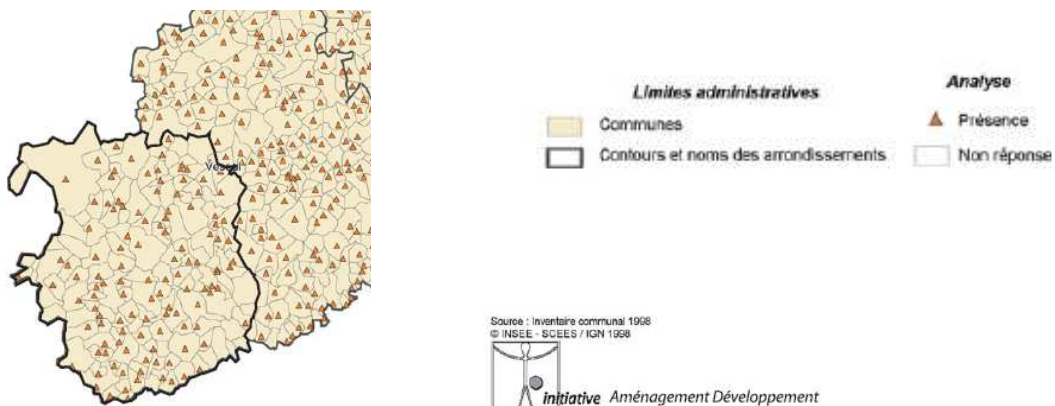
➤ Les services à domicile

Selon la Charte de Développement Durable du Pays Graylois (fév. 2003), le niveau de services (aides ménagères à domicile, portage de repas) s'est considérablement développé et est aujourd'hui satisfaisant. L'ADMR et la FASSAD sont les deux associations de services à domicile qui se partagent le territoire.

Présence d'un service d'aide ménagère à domicile pour les personnes âgées



Présence d'un service de portage de repas à domicile

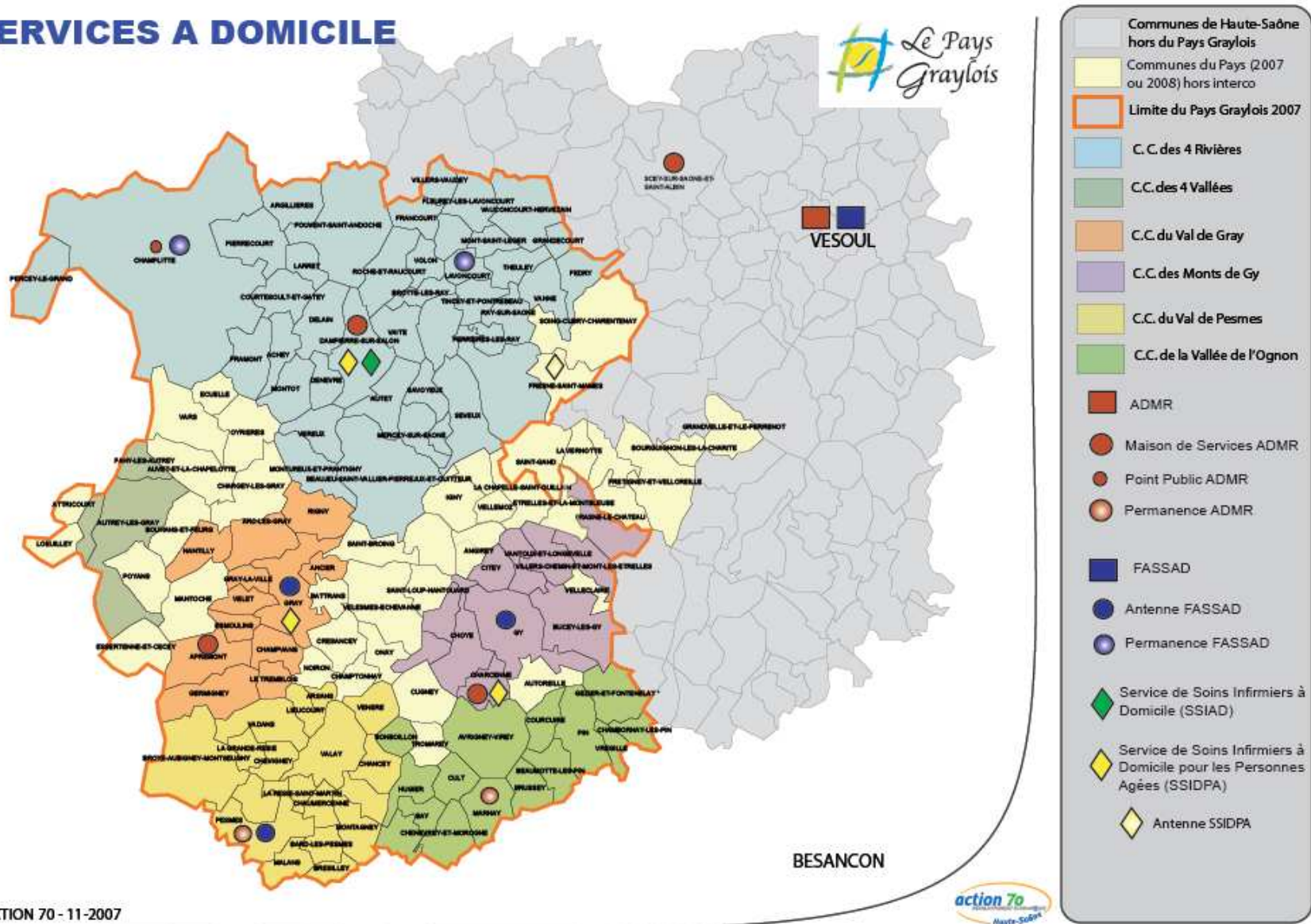


Toutes les communes au regard de la loi doivent avoir un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour l'aide sociale de base.

Sur le territoire, nous en distinguons deux principaux : ceux de Gray et Arc-lès-Gray. Le CCAS de Gray contribue au maintien à domicile des personnes âgées avec l'organisation d'un service de portage de repas sur le territoire de la Communauté de Communes Val de Gray, d'un service de lavage des draps et d'un service de télésurveillance. Un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) existe à Lavoncourt. Il organise un service de portage de repas à domicile avec la FASSAD.

Quatre Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD de Dampierre S/Salon, SSIDPA de Dampierre S/Salon, Gray et Charcenne) sont présents sur le territoire. Le SSIDPA de Dampierre S/Salon couvre également le territoire de Fresne-St-Mamès.

SERVICES A DOMICILE



ACTION 70 - 11-2007

➤ **Les services d'hébergement et de soins pour personnes âgées**

Cantons	Hébergements pour personnes âgées pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus	Taux équipement en logement foyer pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus	Taux équipement en maison de retraite pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus	Taux équipement en service de soins de longue durée pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Autrey-lès-Gray	47,98	0,00	47,98	0,00
Champlitte	121,21	0,00	121,21	0,00
Dampierre-sur-Salon	184,38	29,69	154,69	0,00
Fresne-Saint-Mamès	0,00	0,00	0,00	0,00
Gray	293,67	59,15	123,80	110,73
Gy	68,49	68,49	0,00	0,00
Marnay	49,74	0,00	49,74	0,00
Pesmes	151,58	0,00	151,58	0,00
Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin	156,13	29,64	126,48	0,00
Moyenne cantons	119,24	20,77	86,16	12,30
Moyenne Hte-Saône	110,39	20,07	78,85	9,36

En terme d'équipements de soins et d'hébergements pour personnes âgées, les moyennes des cantons du Pays Graylois sont supérieures à la moyenne départementale.

Toutefois, les cantons d'Autrey-lès-Gray et de Marnay sont systématiquement en deçà des moyennes départementales. Indiquons l'absence totale d'équipements sur le canton de Fresne St Mamès.

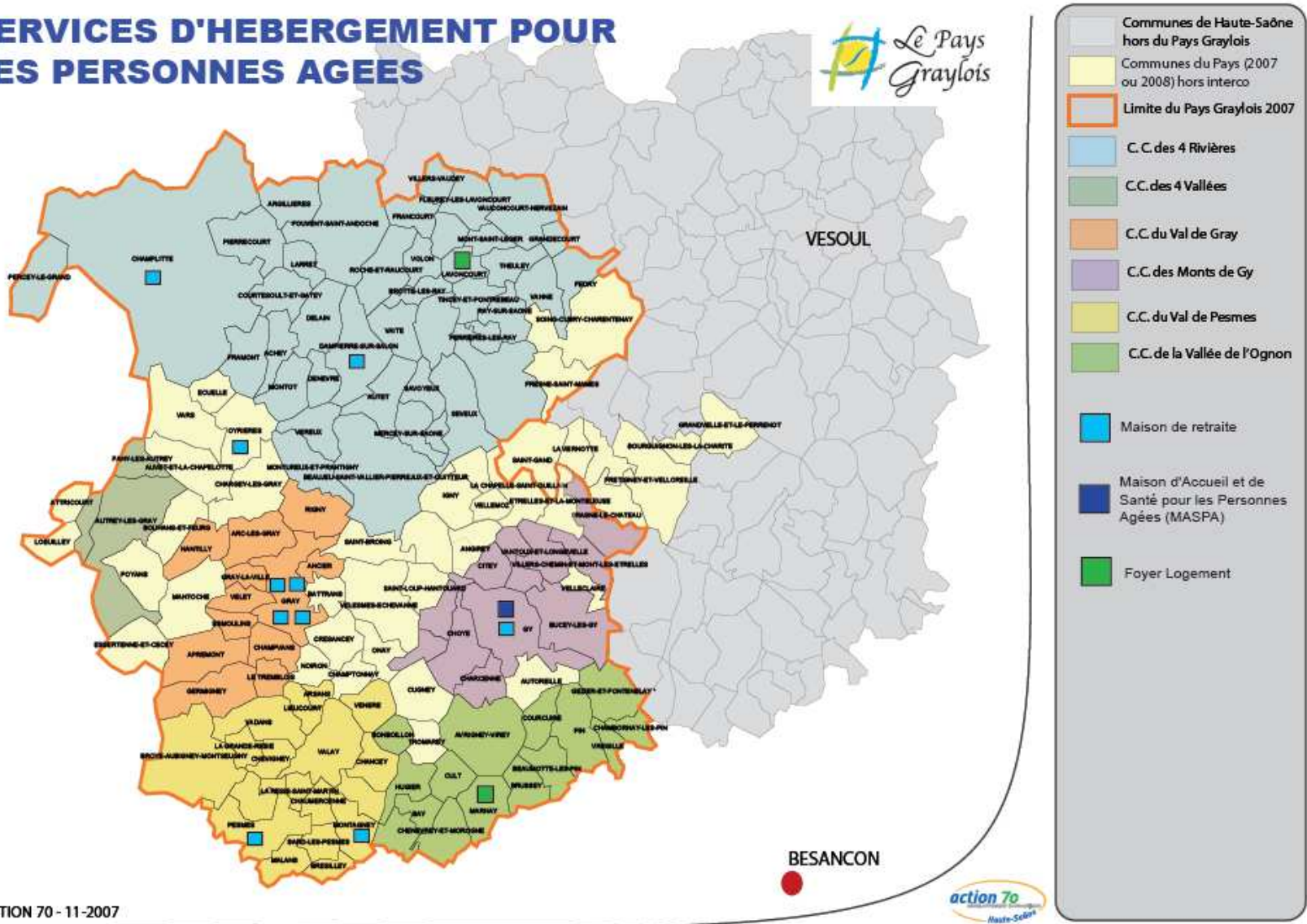
Selon la Charte de Développement Durable du Pays Graylois (fév. 2003), les maisons de retraite sont équitablement réparties sur le territoire. Toutefois, leur répartition géographique laisse apparaître un manque sur une diagonale allant de Soing-Cubry-Charentenay à Vevesmes et Echevanne.

Onze maisons de retraite, dont 2 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD de la Résidence du rocher et EHPAD de la Maison de retraite de Cournot-Changey) à Gray et une Maison d'Accueil et de Santé pour Personnes Agées (MASPA) à Gy, sont répartis sur le territoire, ainsi que deux foyers-logement.

L'ensemble de ces structures représente 761 lits au niveau du Pays Graylois.

Dans le domaine des services aux personnes âgées, indiquons également la récente création de l'Association « Bien vieillir en Pays Graylois », basée à Fresne St Mamès, chargée de fédérer les professionnels des services aux personnes âgées du Pays Graylois et de développer des actions partenariales de différentes natures (intergénérationnelles, animations, formations prévention).

SERVICES D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES



ACTION 70 - 11-2007

B.4. Les Services pour l'emploi, la formation et l'activité économique

➤ **Les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle**

Le diagnostic emploi 2007 de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation recense les structures présentes sur le territoire d'étude :

- 2 Agences Locales de l'Emploi : une à Gray et une à Vesoul (en charge des 7 nouvelles communes situées sur le canton de Scey S/Saône)
- 2 ASSEDIC (Gray et Vesoul)
- 2 Missions Locales Espaces Jeunes (à Arc-lès-Gray et à Vesoul)
- Cap'Emploi pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés
- 1 Centre d'Aide par le Travail (CAT), établissement médico-social pour l'insertion professionnelle des publics déficients mentaux
- 2 Commissions Locales d'Insertion (CLI du Graylois et CLI de Vesoul-Val de Saône) pour le suivi du public Rmiste
- 1 chantier d'insertion
- 2 associations intermédiaires (Cap'Gray et Tremplin Val de Saône)

A cela s'ajoute 6 agences d'intérim réparties sur Gray et Arc-lès-Gray.

Les Missions Locales Espace Jeunes couvrent l'intégralité des bourgs-pôles avec des permanences chaque semaine et se déplacent également dans de plus petites communes.

En termes de formations qualifiantes, le territoire compte :

- 4 lycées : 1 lycée d'enseignement général à Gray et 3 lycées d'enseignement professionnel à Gray (un public et deux privés).
- 9 collèges : 7 publics (Champlitte, Dampierre S/Salon, 2 à Gray, Gy, Marnay, Pesmes) et 2 privés (Gray et Gy)
- 1 Maison Familiale Rurale à Chargey-lès-Gray (lycée agricole et collège privé)

➤ **Les acteurs du développement économique**

Comme indiqué dans le Chapitre « Services Publics », les 3 chambres consulaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Industrie et de Commerce, Chambre d'Agriculture) sont toutes implantées sur le territoire, à Gray.

Action 70, l'Agence de Développement Economique de la Haute-Saône organise une permanence tous les jeudis matin à l'Hôtel d'entreprises de Dampierre S/Salon.

Enfin, 6 Communautés de Communes sont chargées du développement économique de leur territoire et de la gestion des zones d'activités. La Communauté de Communes Val de Gray a créé un service « Développement Economique » avec un Chargé de Mission à plein temps dédié à l'accueil et à l'accompagnement des entreprises et porteurs de projet du territoire, ainsi qu'à l'animation du Club des Entrepreneurs, regroupant les plus importantes entreprises industrielles du territoire.

A cela s'ajoute plusieurs réseaux départementaux d'aide à la création d'entreprise : le Réseau Entreprendre et investir en Haute-Saône et la Plateforme d'Initiative Locale « Haute-Saône Initiative ».

Rappelons au niveau régional, la présence de l'Agence Régionale de Développement de Franche-Comté (ARD).

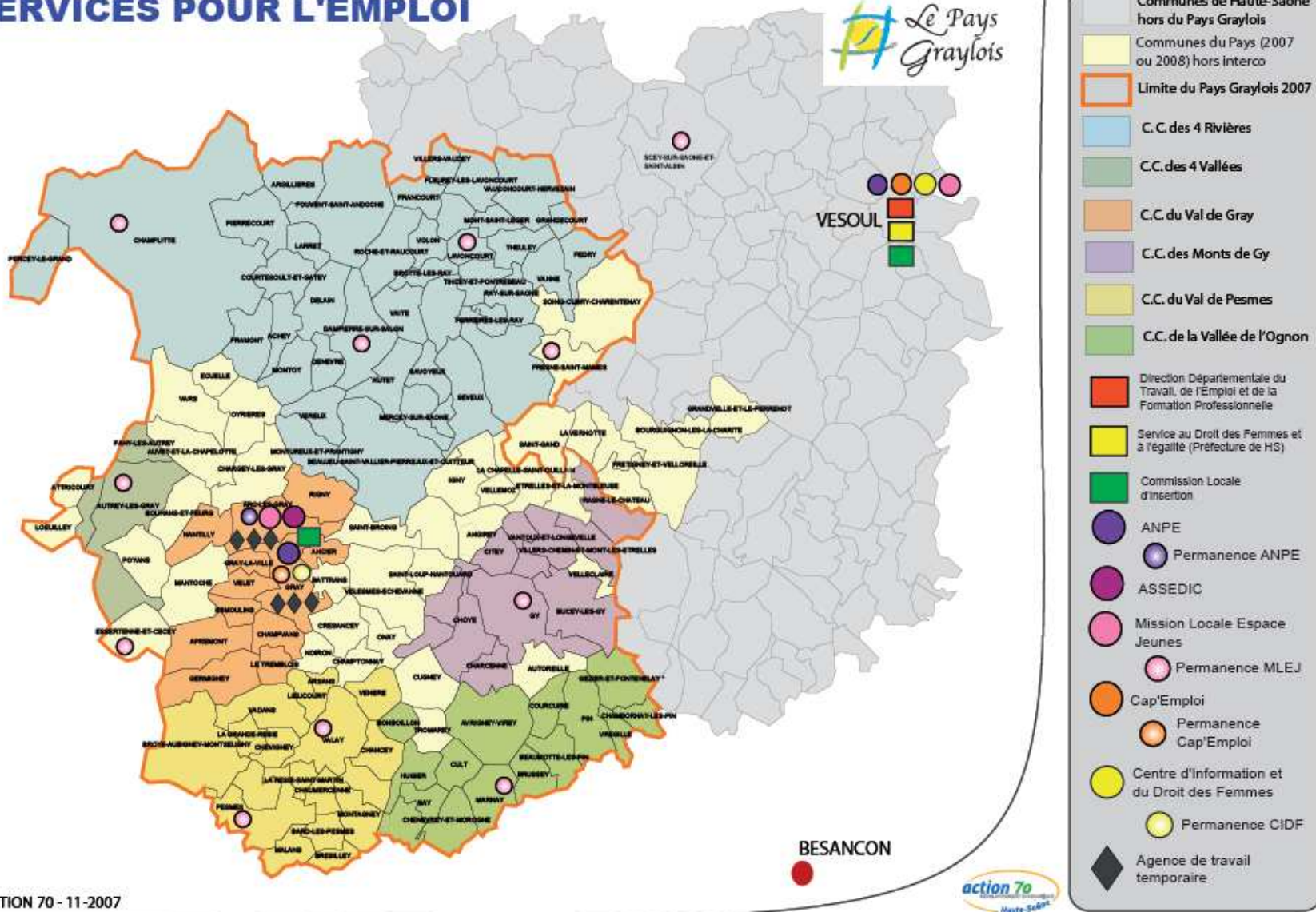
➤ **Les lieux et équipements dédiés aux formations** (*L'adéquation emploi/formation sur le bassin graylois, état des lieux et diagnostic, décembre 2007, Le Pays Graylois*)

L'enquête récemment menée par le Pays Graylois, en partenariat avec le service de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage au Conseil Régional de Franche-Comté, a permis de mettre en avant plusieurs besoins quand aux sites utilisés pour les formations professionnelles du bassin graylois :

- aucun établissement scolaire n'est adapté aux handicapés et l'existence d'une demande liée au « confort » est présente pour la plupart d'entre eux.
- Des besoins d'espace sont relatés dans les priorités de la Mission Locale de Gray (locaux devenus trop exigus), du lycée Cournot et du lycée Ste Marie (salles et parking).
- Des demandes de la part des acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion concernent la création de nouvelles salles pour les formations et la valorisation/promotion/réhabilitation de l'existant. 3 organismes de formation continue sont en attente de locaux disponibles ponctuellement pour des formations. Les demandes portant sur l'existant proposent : une meilleure connaissance des locaux dédiés aux formations, une mise à disposition des salles Internet existantes sur le territoire, l'ouverture de certaines salles d'établissements scolaires pour des organismes de formation....

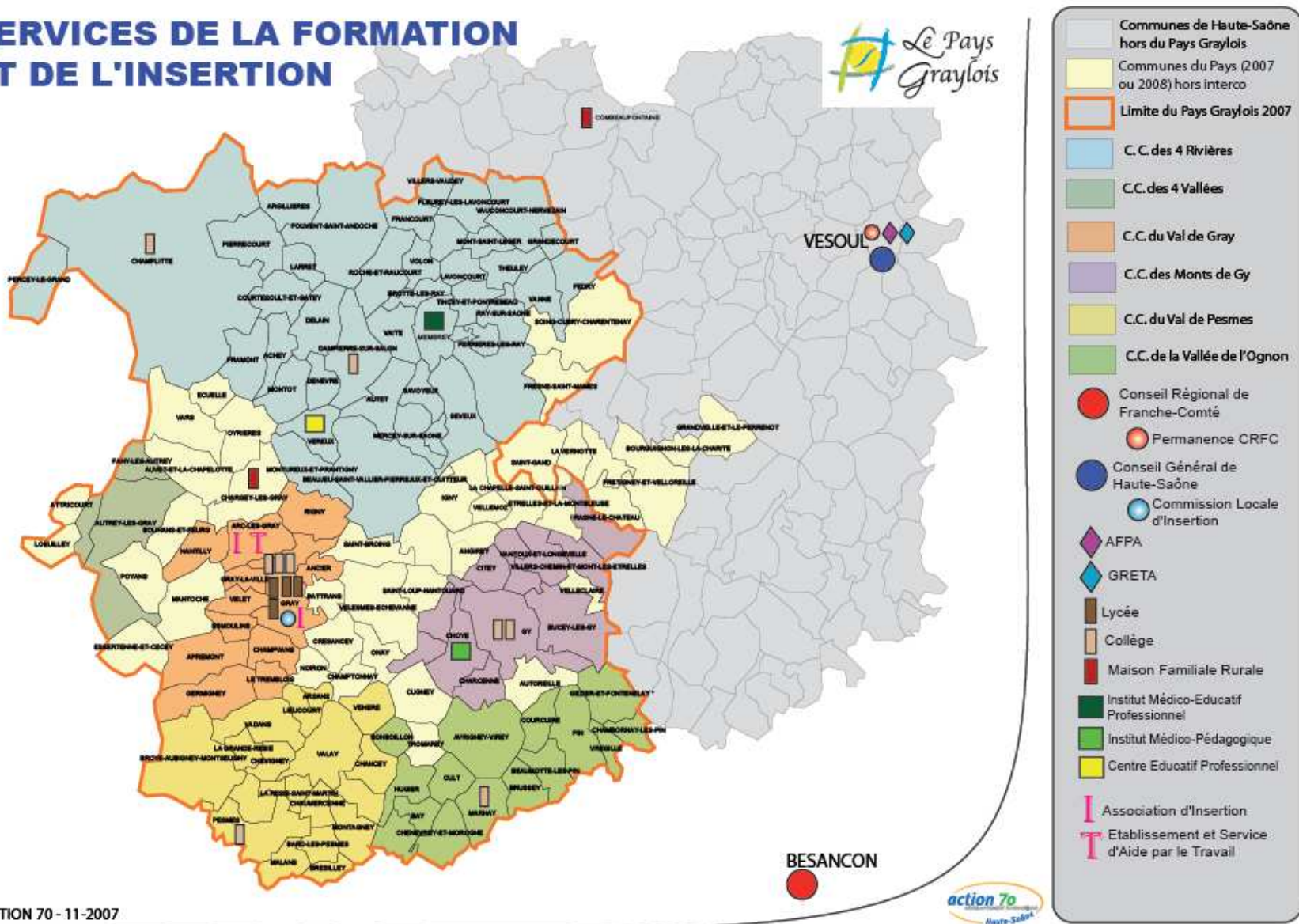
L'idée de création d'un plateau technique ou d'une plateforme dédiée aux formations revient régulièrement chez les acteurs publics de l'emploi et de la formation, mais les idées sur son contenu sont très variées.

SERVICES POUR L'EMPLOI



ACTION 70 - 11-2007

SERVICES DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION



ACTION 70 - 11-2007



B.5. Les commerces alimentaires

➤ Les commerces et entreprises de services sur le Pays Graylois

La Charte de Développement Durable du Pays Graylois (fév 2003) recense 517 commerces sur le Pays, soit une densité de 121 commerces pour 10.000 habitants. Gray, avec 50% des commerces, a la plus grande densité. Seuls les cantons d'Autrey-lès-Gray et Gy ont une densité commerciale très en deçà de la moyenne.

	Commerces	Services	Densité (pour 10000 hab)	
			Commerces	Services
Autrey-lès-Gray	33	26	67	53
Champlitte	28	16	102	59
Dampierre S/Salon	44	38	94	81
Fresne St Mamès	33	22	100	67
Gray	254	154	178	108
Gy	37	37	84	84
Marnay	47	39	101	84
Pesmes	41	30	107	78
Pays Graylois	517	362	121	85

Source : CCI Gray-Vesoul

Les entreprises de services, moins nombreuses (362) sont mieux réparties sur le territoire. Les cantons d'Autrey-lès-Gray et Champlitte ont les plus faibles densités (respectivement 53 et 59 entreprises de services pour 10.000 habitants).

En terme de développement, de 1998 à 2003, le Pays Graylois a enregistré une création nette de commerces et de services. Les cantons de Marnay et Fresne St Mamès enregistrant les plus fortes progressions, à l'instar de ceux de Champlitte et Dampierre S/Salon avec une baisse respective de -9,1% et -15,9%.

➤ L'offre commerciale pour les commerces alimentaires de moins de 300 m²

(Rapports ODEC des bassins de vie de Dampierre S/Salon, de Gray bassin et de Gy, année de référence 2006, nov 2007, CCI70)

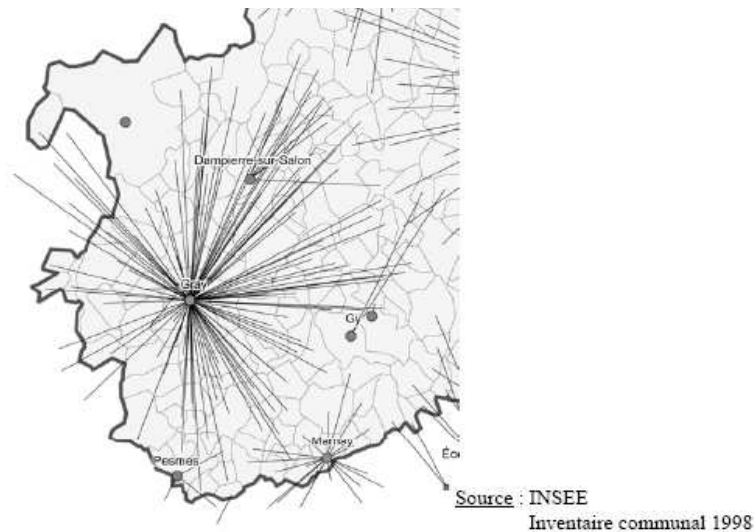
- le bassin de vie de Gray (cantons de Pesmes, Gray, Autrey-lès-Gray, Champlitte) comptabilise 65 entreprises d'alimentation. Ce secteur occupe la 1^{ère} place en représentant 31,10% des commerces de moins de 300 m² sur ce bassin. Les entreprises alimentaires occupent une surface moyenne de 37,80 m². Avec 209 entreprises, le bassin de vie de Gray arrive en 3^{ème} position de l'offre départementale.
- dans le bassin de vie de Gy (canton de Gy), les entreprises alimentaires représentent 32% de l'offre, soit 8 pour 25 entreprises de moins de 300 m² (activité au 1^{er} rang du bassin). La surface moyenne des commerces d'alimentation est de 44,37 m². Avec 25 commerces, le bassin de Gy se classe au 13^{ème} rang départemental sur 22 (1,72%). Ce bassin est faiblement pourvu en magasins et cela s'expliquerait en partie par la proximité de Gray. Toutefois, on observe un développement de l'activité commerciale sur Bucey-lès-Gy avec une augmentation des effectifs salariés (*Contrat APPUI+, diagnostic partagé, 2007, CCMG*).
- sur le bassin de vie de Dampierre S/Salon (canton de Dampierre S/Salon), il existe 14 entreprises d'alimentation sur 34 (41,18% des commerces du bassin). Essentiellement

sur Dampierre S/Salon et sur Seveux, les commerces alimentaires représentent plus de 40% des magasins de moins de 300 m². La surface moyenne des commerces d'alimentation est de 36,29 m².

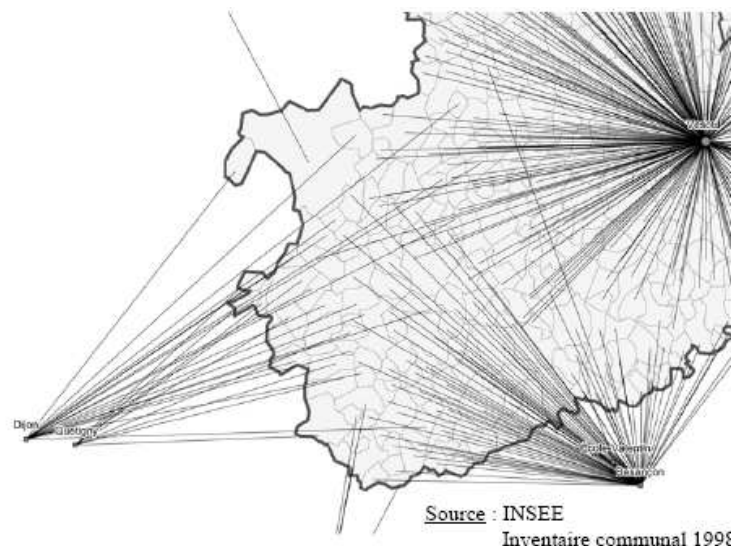
Tout comme celui de Gy, ce bassin est faiblement pourvu en magasins et cela s'expliquerait par la présence de Gray.

➤ **L'offre commerciale pour les commerces alimentaires de plus de 300 m²**

En matière de grandes surfaces, les supermarchés de l'agglomération grayloise rayonnent sur la majeure partie du territoire (*Charte de Développement Durable du Pays Graylois, fev 2003*).

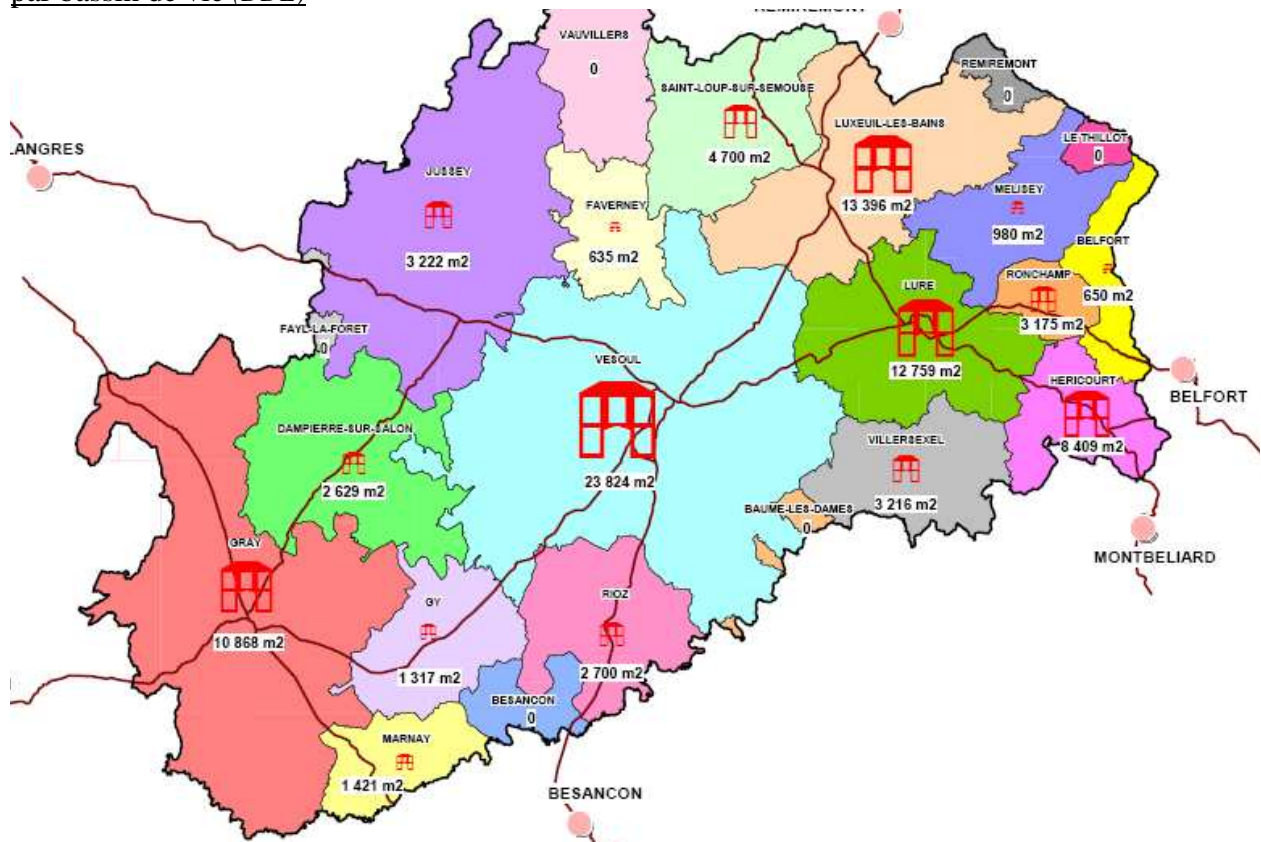


Notons également l'attraction des hypermarchés des agglomérations de Vesoul, Dijon (Toison d'Or, Quetigny) et Besançon (espace Valentin et Châteaufarine).



Le bassin de vie de Gray regroupe 10868 m² de surface de ventes alimentaires de plus de 300 m². Au niveau départemental, il arrive en 4^{ème} place derrière Vesoul et les bassins de Luxeuil-les-Bains et Lure qui ont un périmètre moins étendu.

Carte des équipements commercial surfaces de vente couvertes alimentaires de + de 300 m² par bassin de vie (DDE)



Source : Direction Départementale de l'Équipement – Site CCI70

A partir de 2003, on observe une augmentation des surfaces de vente alimentaires de 300 m² et plus en Haute-Saône (CCI 70) :

- le bassin de Gray a suivi la tendance générale et se situe aujourd'hui légèrement en deçà de la moyenne départementale,
- le bassin de Gy est également en deçà de la moyenne départementale avec un écart plus marqué,
- en 1999, le bassin de Marnay a connu une augmentation soudaine de ses surfaces de ventes alimentaires, mais reste depuis au même niveau. Cette évolution est très certainement dû à la création d'un supermarché.
- seul le bassin de Dampierre S/Salon reste supérieur aux moyennes départementales depuis 2003.

➤ Les productions locales alimentaires

Le territoire possède une densité importante de producteurs locaux :

- producteurs de vins : 7 (à Champlitte et de Bucey-lès-Gy à Motey-Besuche),
- miel et produits dérivés : 3
- volailles, viandes et charcuterie : 3 (dont bisons)
- fromages : 3
- légumes biologiques, confitures : 3
- escargots, conserves escargots, champignons : 2

B.6. Les Services de transports

Les transports en commun s'organisent uniquement en bus sur le territoire du bassin graylois. Il n'existe pas de transports de voyageurs par trains. Le réseau ferroviaire est utilisé pour le transport de marchandises.

3 compagnies de transports par bus se partagent le territoire :

- les Bus Transco (de Côte d'Or) organisent des trajets Gray/Dijon/Gray
- les bus TER de Franche-Comté pour les trajets Gray/Vesoul/Gray, Gray/Besançon/Gray et Gray/Culmont-Chalindrey/Gray
- les Lignes Saônoises (utilisées pour les transports scolaires mais ouvertes à tout public) pour les trajets Gray/Vesoul/Gray, Gray/Bucey-lès-Gy/Gray, Gy/Vesoul/Gy, Gy/Besançon/Gy

La durée moyenne des trajets est de 2h00 pour Gray/Culmont-Chalindrey, de 1h45 pour Gray/Vesoul et d'environ 1h15 pour Gray/Besançon. Les transports sont réduits de moitié le samedi et sont presque inexistantes le dimanche.

La Ville de Gray a mis en place un bus intra-muros, qui part des Capucins et va jusqu'au centre-ville deux fois par jour, l'après-midi du lundi au samedi.

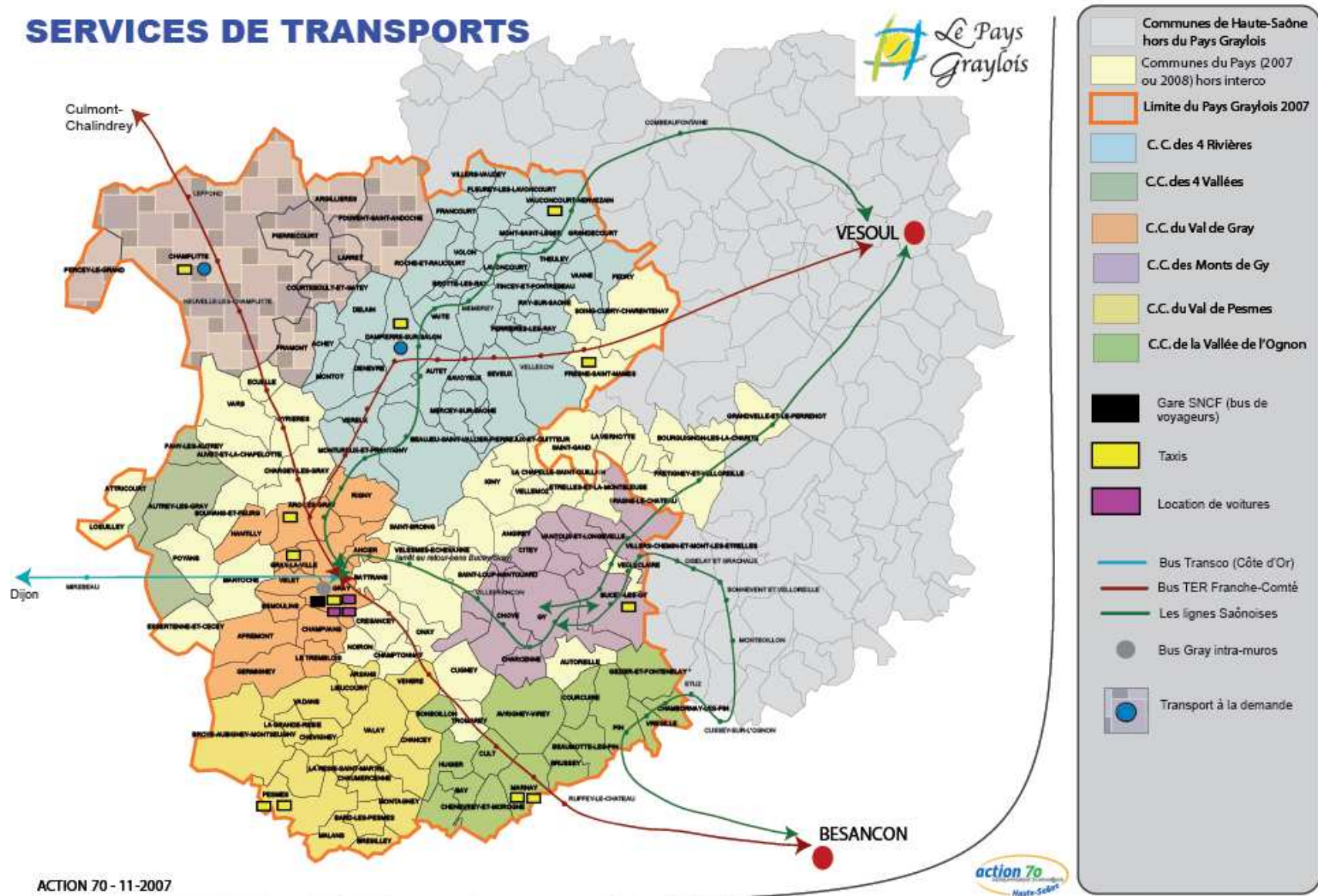
La CC des Quatre Rivières a créé un service de transport à la demande « Allo Champlitte » et « Allo Dampierre ».

Allo « Champlitte » fonctionne le mercredi, sur demande et réservation pour Champlitte et ses communes associées ainsi que sur 8 communes voisines, jusqu'à la gare de Chalindrey.

En 2006, il y a eu 108 voyages sur Dampierre et 7 sur Champlitte (*Contrat APPUI+, diagnostic partagé, 2007, CC4R*).

3 loueurs de voitures sont implantés à Gray et les taxis couvrent uniformément le territoire.

SERVICES DE TRANSPORTS



ACTION 70 - 11-2007



B.7. Les services d'accès à Internet

6 salles proposent un accès à Internet pour les habitants (consultation Internet libre et payante). Il en existe 2 sur Gray : celle du Bureau Information Jeunesse et celle de l'espace multimédia situé Quai Villeneuve.

La Communauté de Communes des Quatre Rivières, qui gère les deux sites de Dampierre S/Salon et Francourt, a passé une convention avec l'ANPE pour permettre une consultation gratuite des sites de recherche d'emploi pour les demandeurs d'emplois.

Il n'y a pas de salles ouvertes au public sur le canton de Gy, ni aux alentours d'Autrey-lès-Gray et de Champlitte. Il existe deux salles situées sur Pin et Chambornay-les-Pins, mais elles sont réservées à de l'initiation et ne permettent pas un accès libre à Internet.

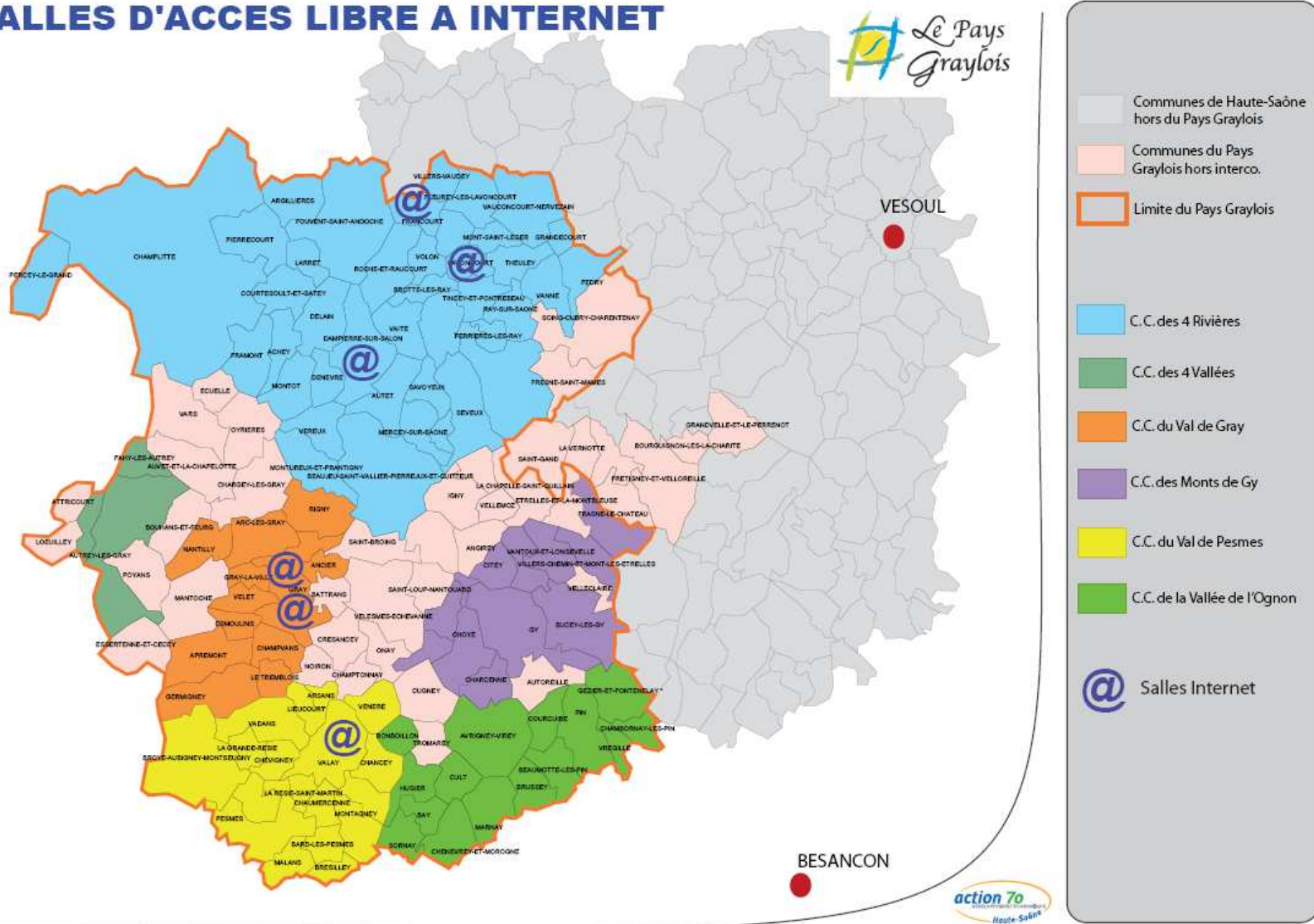
La salle multimédia de Gray affiche 3500 entrées par an avec 7 postes informatiques. Elle délivre également des formations aux logiciels de bureautique, celle de Valay a accueilli 85 personnes entre janvier et novembre 2007.

42 personnes ont fréquenté celle de Dampierre sur Salon en 2005 pour 120 heures au total (organisation de formations également).

En 2006, les ateliers de formation ont fonctionné toute l'année à Dampierre S/Salon, alors qu'aucune séance n'a eu lieu sur Francourt.

33 adultes et 55 enfants ont fréquenté les ateliers : soit 169 séquences de 2 heures (114 pour les adultes et 55 pour les enfants).

SALLES D'ACCES LIBRE A INTERNET



B.8. Les services culturels (Stratégie de développement culturel du Pays Graylois, Etat des lieux, octobre 2006)

➤ Les acteurs locaux et départementaux

L'action de l'Association Départementale pour le Développement et l'Initiative de la Musique et de la Danse en Haute-Saône (ADDIM) est limitée sur le territoire : elle a passé une convention avec la CC du Val de Pesmes et la CC des Monts de Gy.

L'Ecole Départementale de Musique a passé une convention avec la CC Val de Gray, la CC des Quatre Rivières, Champlitte et ses communes associées, les villages de Pesmes et de Marnay.

Gray et ses proches communes disposent d'une Chaîne de télévision locale « Canal 70 » dont le but est de relayer les actualités du territoire (bassin graylois) et de le promouvoir par le biais du réseau câblé et d'Internet. Cette chaîne (association loi 1901) envisage de se développer par l'intermédiaire du satellite et a développé récemment son site Internet pour plus de programmes et de services en lignes.

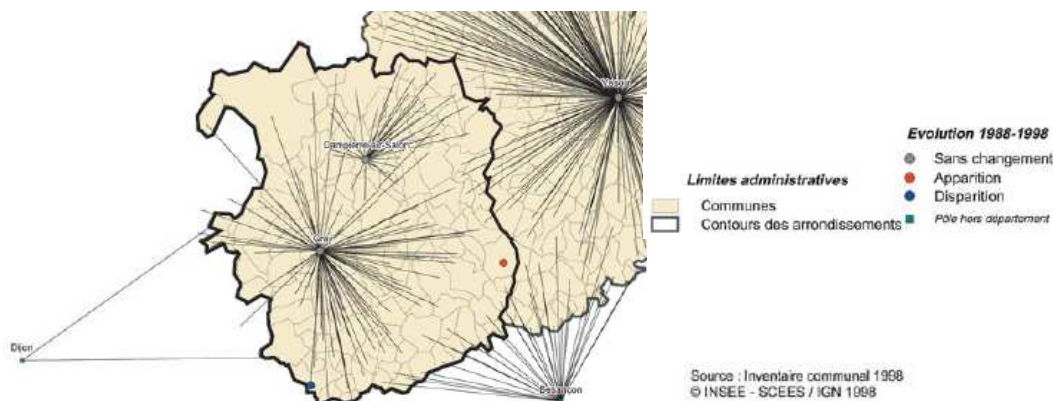
➤ Les équipements culturels

Le territoire dispose d'une palette d'équipements relativement faible :

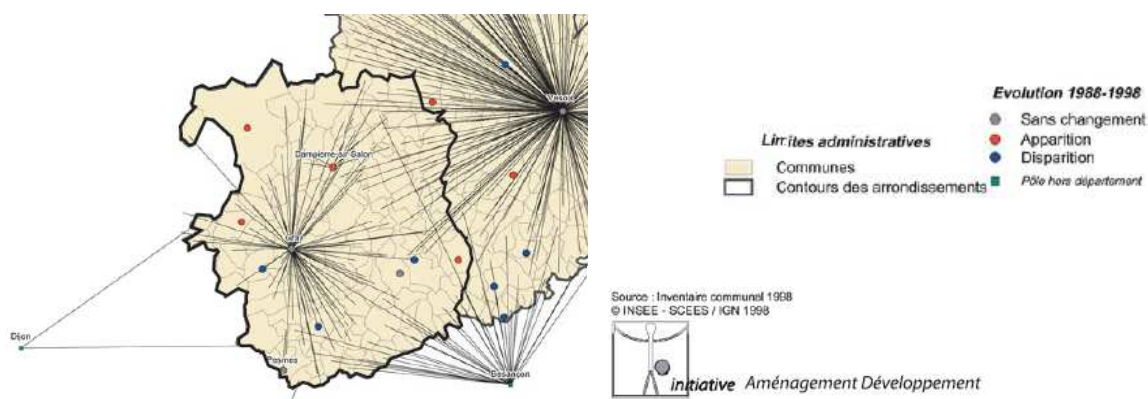
- les salles polyvalentes sont utilisées occasionnellement pour l'accueil de spectacles vivants
- les salles d'expositions existent principalement dans les sites touristiques
- il n'existe qu'une seule salle de spectacle, relativement ancienne pouvant accueillir 500 personnes (la salle de Congrès à Gray)
- le théâtre de Gray (théâtre à l'italienne) a rouvert ses portes en 2006, après sa restauration. Toutefois, il ne dispose pas d'une équipe technique dédiée à son fonctionnement.
- deux cinémas existent : à Dampierre S/Salon et à Gray.

Tous les deux sont en cours de réhabilitation par les Communautés de Communes de leur territoire qui en sont devenues propriétaires : la CC des Quatre Rivières pour le cinéma de Dampierre S/Salon et CC Val de Gray pour le cinéma de Gray.

Attractivité des salles de cinéma



Attractivité des salles de spectacle



➤ Les sites de lecture publique

Il n'existe qu'une sonothèque sur Gray et son action se réduit du fait du manque d'abonnés.

Il existe un réseau dense de points de lecture. 70% des habitants ont accès à un équipement de lecture publique sur leur commune. Toutefois, 8% y sont inscrits.

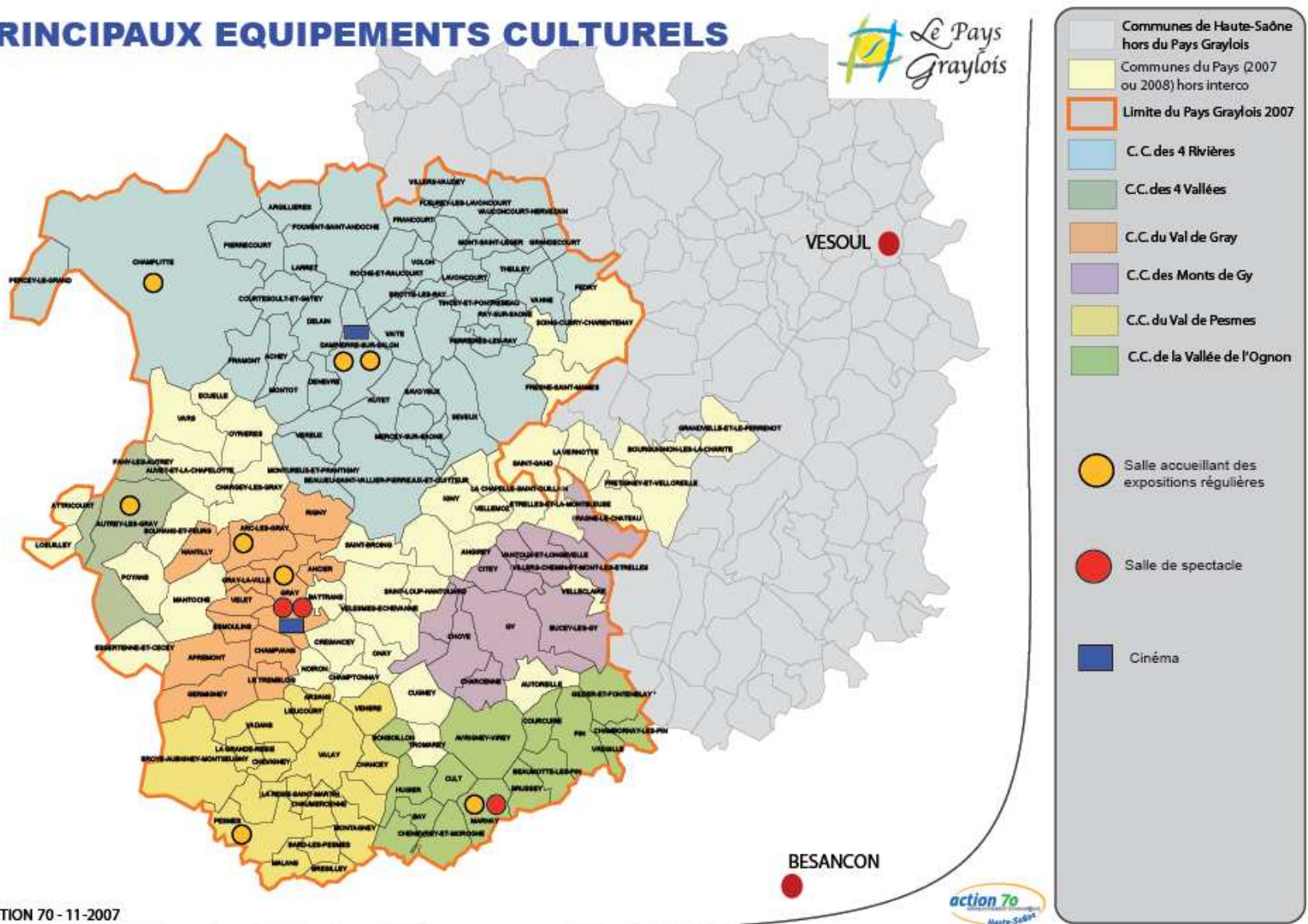
Ces chiffres bas peuvent s'expliquer car :

- les locaux sont souvent exigus (environ 30m² pour les dépôts de la Médiathèque Départementale de Prêt) et anciens,
- il n'y a pas de personnel salarié (sauf pour 3 sites : Gray, Marnay et Pin),
- les horaires d'ouverture sont parfois très restreints et inadaptés.

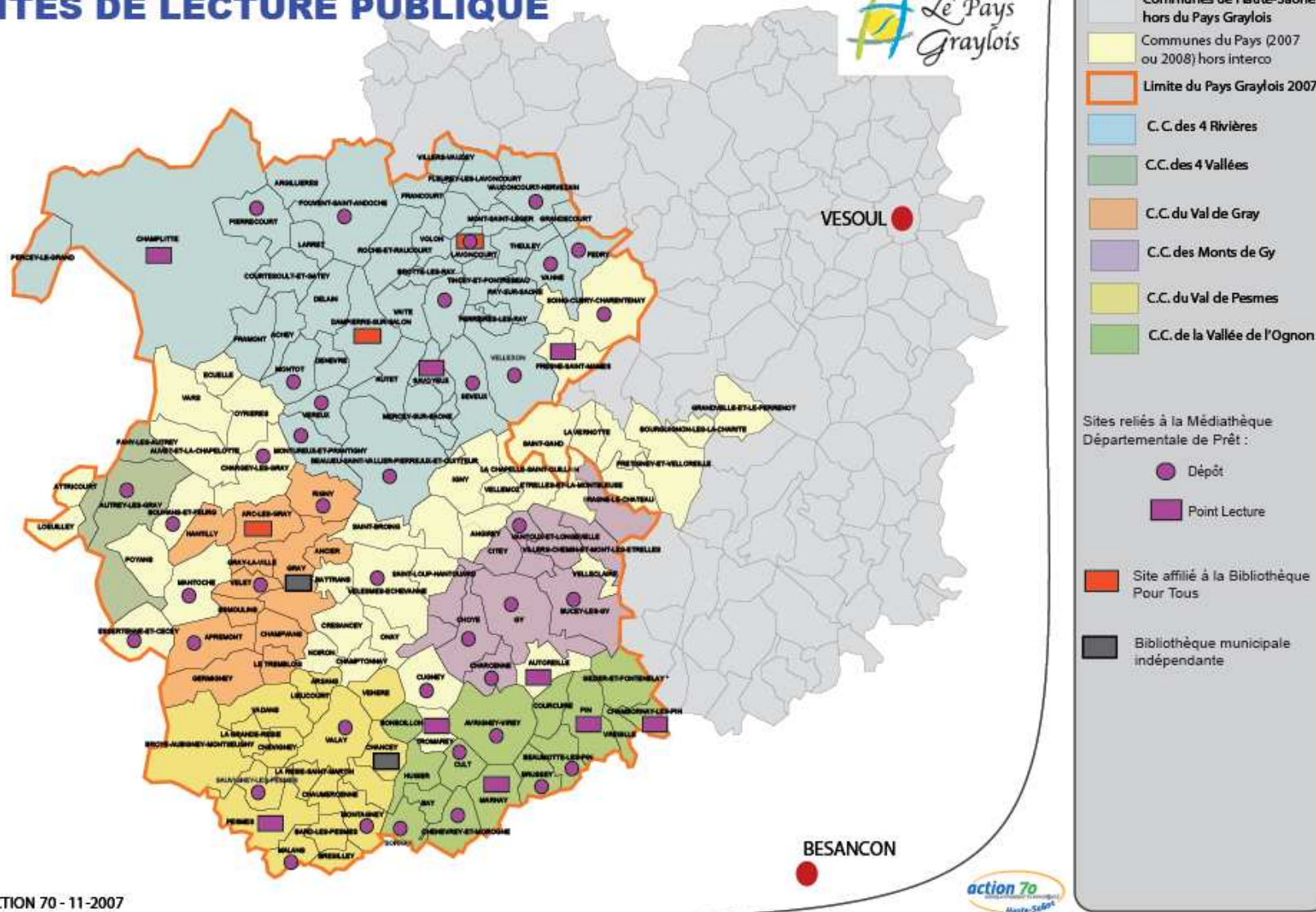
Plus de 50% des structures n'ont aucun budget spécifique.

Il n'existe qu'une seule bibliothèque qui respecte les normes nationales (celle de Pin).

PRINCIPAUX EQUIPEMENTS CULTURELS



SITES DE LECTURE PUBLIQUE

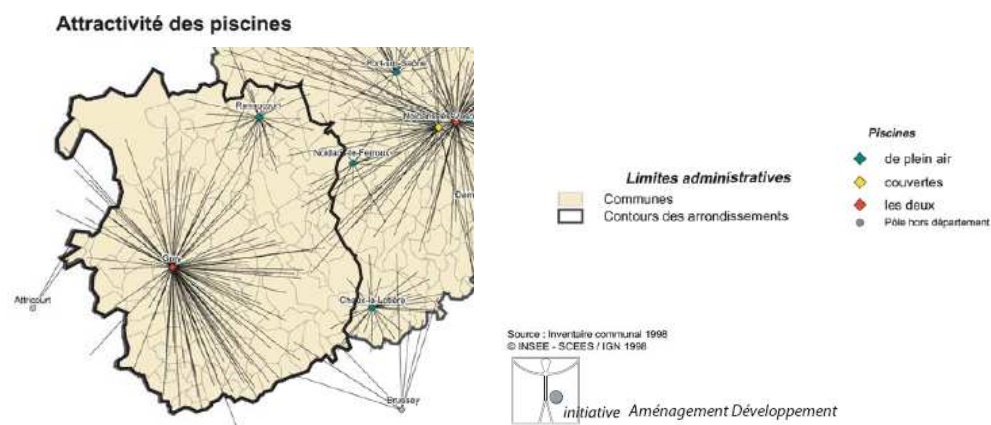


ACTION 70 - 11-2007



B.9. Les services touristiques, de loisirs et sportifs

Selon la Charte de Développement Durable du Pays Graylois, l'évasion reste limitée pour la piscine avec deux équipements de plein-air : à Renaucourt et à Gray.



Le tourisme fluvial est le principal générateur de clientèles. Le port de Gray et ses appontements ainsi que le port de Seveux-Savoieux constituent les points forts de cette offre. Le tracé de la Petite Saône (de Corre à St Jean de Losne) est la seconde destination touristique fluviale de France, après le Canal du Midi.

Trois autres types de tourisme peuvent être identifiés :

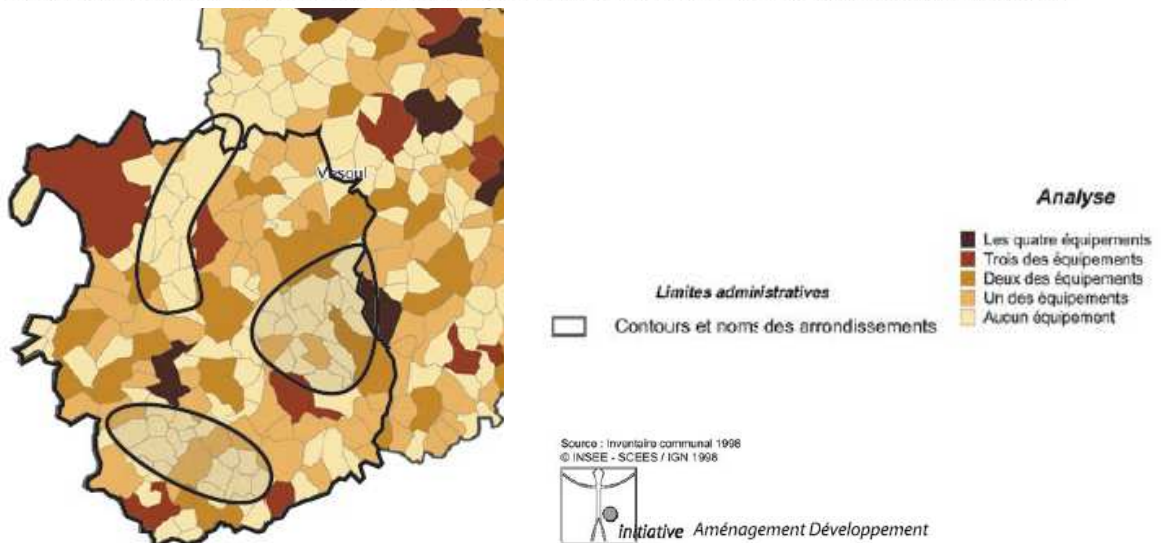
- le tourisme patrimonial (patrimoine bâti et architectural) : le Pays Graylois possède 6 Petites Cités Comtoises de Caractère sur 30.
- le tourisme vert (pédestre, équestre, cycliste) : les Monts de Gy et les pelouses sèches de Champlitte sont des sites protégés.
- le tourisme bleu (baignade, canoë-kayak) : la Vallée de l'Ognon, qui concerne le Sud du territoire.

On dénombre 2600 lits touristiques marchands (hors meublés), soit 6,1 lits pour 100 habitants. Ce chiffre est faible car le territoire ne représente que 40% de l'offre des entités Vallée de la Saône et Vallée de l'Ognon. Les campings constituent la moitié de l'offre.

Le Nord et l'Est du territoire sont moins bien pourvus en matière d'hébergements touristiques. Il existe une forte présence d'hébergements de milieu de gamme. La qualité reste à améliorer.

En matière d'équipements sportifs, l'analyse effectuée en 2003 par le cabinet d'étude IAD a fait apparaître 3 zones en sous-équipements (voir carte page suivante).

La sous-utilisation de certains équipements (terrains de football et de tennis) semble se développer faute de pratiquants.

Présence simultanée des pistes d'athlétisme, terrains de grands et petits jeux et d'installations sportives couvertes


Selon l'étude diagnostic sur l'analyse du parc de piscines couvertes de Haute-Saône, réalisée par la Direction Départementale Jeunesse et Sport en 2006, il manque des piscines sur le Nord Ouest de la Haute-Saône et aucun bassin existant ne permet de répondre aux normes fédérales minimales actuelles pour organiser des compétitions de natation sportive de niveau départemental et régional : soit un bassin de 25m x 15m (6 couloirs de 2,50 m) avec 2 m de profondeur côté plots de départ et 1 m à l'autre bout (2m uniforme recommandé).

La piscine de Gray est de petite taille et est saturée en terme de fréquentation : si il y a un projet de réhabilitation, il devra prévoir une augmentation de sa profondeur et la création d'un couloir supplémentaire. La prise en compte de tous les types de public : privés, scolaires, associations, personnes âgées... doit être recherchée pour optimiser son utilisation.

A noter que la création d'une nouvelle piscine aux environs de Gray pourrait concurrencé celle de la ville centre, dans l'éventualité où elle serait réhabilitée.

Il existe 3 bases nautiques sur le territoire : 2 sur l'Ognon (Pesmes et Marnay) et une sur la Saône (Gray).

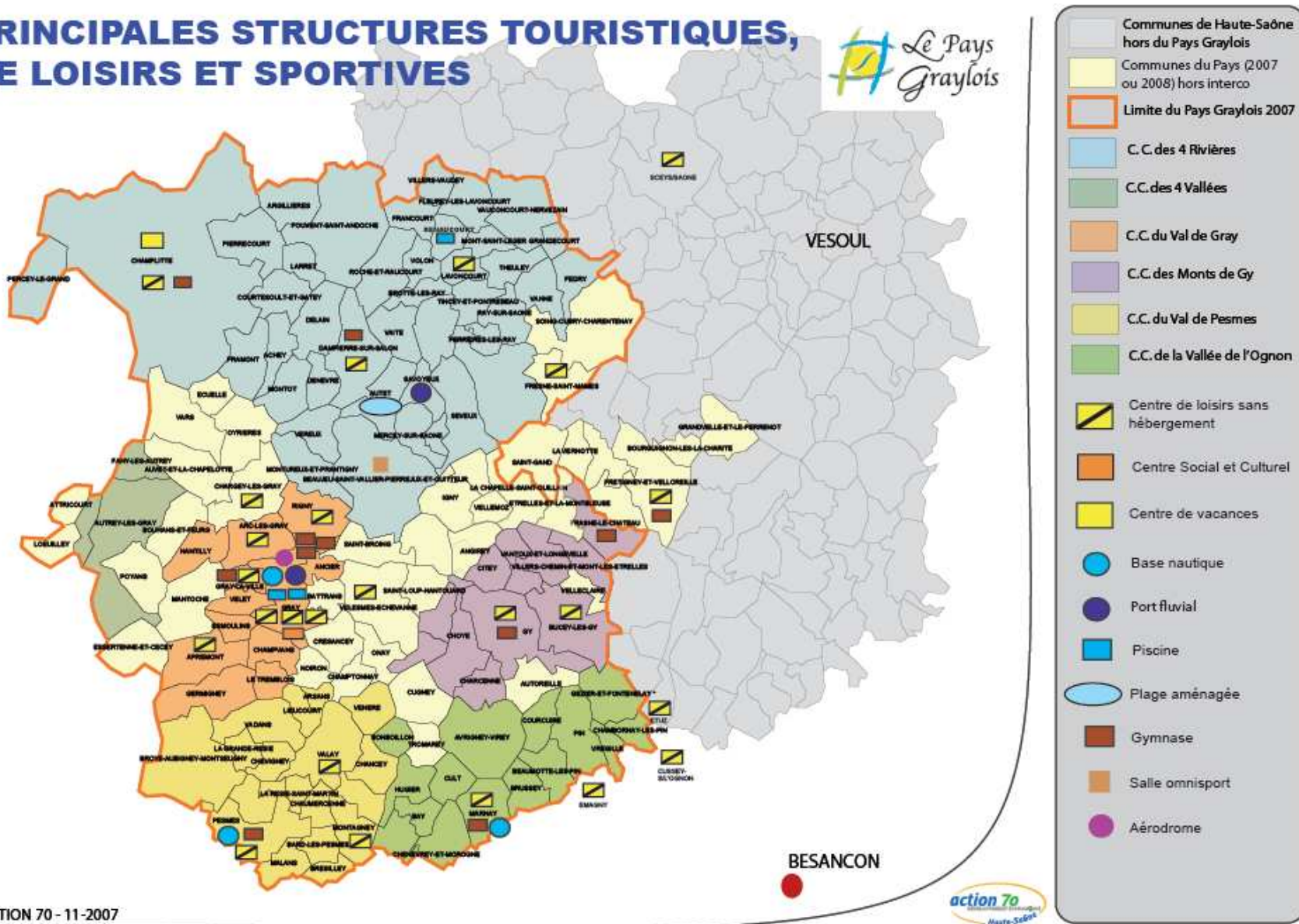
Notons l'existence d'une aire naturelle de baignade aménagée le long de la Saône, à Autet.

Les gymnases sont équitablement répartis sur le territoire, cependant le canton d'Autrey-lès-Gray n'en possède pas.

Le développement des sports nature sur les Monts de Gy doit être développé : ils ne sont pas assez pris en compte sur le secteur.

Les Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) sont assez bien répartis sur le territoire. Beaucoup sont regroupés autour de Gray. Seul le secteur d'Autrey-lès-Gray n'en possède pas, mais cette donnée doit être relativisée, du fait de sa proximité avec Gray.

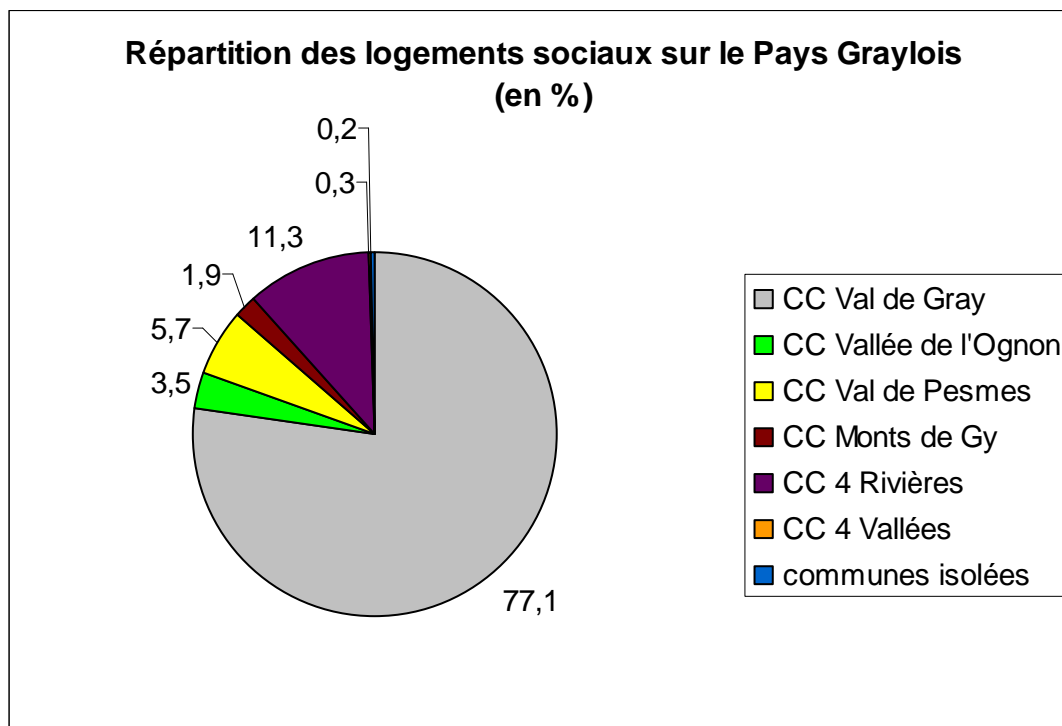
PRINCIPALES STRUCTURES TOURISTIQUES, DE LOISIRS ET SPORTIVES



ACTION 70 - 11-2007



B.10. Les services d'hébergements et de logement social



Source : OPAC HLM de Haute-Saône

Sur 1293 logements sociaux, plus de 75% sont regroupés sur la Communauté de Communes Val de Gray. A elle seule, la Ville de Gray en comptabilise 936 pour un total de 997 sur la CC.

146 logements sociaux sont situés sur la Communauté de Communes des Quatre Rivières.

Le nombre de logements varie considérablement en fonction des bourgs-pôles :

- 109 à Dampierre S/Salon
- 48 à Pesmes
- 39 à Marnay
- 11 à Gy
- 4 à Autrey-lès-Gray

C. CONCLUSION DE L'ETAT DES LIEUX

Bien que le territoire soit soumis à de fortes influences extérieures, Gray conserve une certaine attraction sur le Pays et concentre l'ensemble des 36 équipements INSEE.

Plusieurs bourgs-pôles sont identifiés : ils correspondent aux chefs de lieux des cantons de Marnay, Gy, Pesmes, Dampierre S/Salon et Champlitte, avec un niveau de services (=d'équipements) satisfaisant.

Le nombre de services aux personnes est quantitativement faible à l'Est du territoire (canton de Fresne St Mamès) : secteur éloigné des principaux services du Pays (souvent centrés sur Gray ou Dampierre S/Salon).

Le secteur d'Autrey-lès-Gray apparaît souvent déficitaire en terme de services, même si sa proximité avec Gray relativise les manques observés.

Les services de garde d'enfants sont déficitaires sur l'ensemble du Pays et les locaux périscolaires sont parfois inadaptés.

Des inquiétudes grandissantes concernent la santé et la démographie médicale sur les secteurs Nord et Sud du territoire.

Les acteurs de l'emploi sont bien implantés sur le Pays. Toutefois, des manques sont observés (adaptation des locaux de certaines structures et diversité des acteurs de l'insertion).

Gray confirme son influence sur les secteurs avoisinants en termes de commerces.

Le territoire souffre de l'absence de transports par voie ferrée et d'un choix limité en matière de transports en commun : le bus.

Les salles Internet du territoire n'ont pas les mêmes moyens, ni le même taux de fréquentation. Aujourd'hui, la généralisation d'Internet dans les foyers amène une baisse inévitable de leur fréquentation. Cette tendance est limitée sur les salles qui diversifient leurs activités.

Le territoire souffre d'un manque de politique culturelle volontariste à l'échelle du territoire. Les collectivités doivent poursuivre leurs efforts pour réhabiliter l'existant. Elles pourraient utiliser les services existants, tels que la chaîne Canal 70 pour valoriser le territoire et promouvoir les animations culturelles.

Les équipements de loisirs sont présents sur le territoire, mais leur répartition est inégale et beaucoup sont concentrés à Gray. La Saône offre de part sa fréquentation touristique un bon levier de développement économique pour tout le territoire.

Les $\frac{3}{4}$ des logements sociaux sont situés sur la Ville de Gray et l'on observe peu de mixité sociale à l'échelle du territoire.

La démographie du Pays Graylois, très inégale du Nord au Sud, est la principale donnée à prendre en compte avant de penser le développement des Services à la Population.

Les dynamiques territoriales de certains secteurs n'appellent pas les mêmes types de services. Même si des enjeux concernent l'intégralité du territoire, chaque zone doit être prise en compte individuellement dans l'analyse.